

Écoles

Un regroupement scolaire sous haute tension

Une classe était sous la menace d'une fermeture à Saint-Eloi-de-Fourques, qui forme un regroupement scolaire avec trois communes voisines. Le maire raconte les dessous de cette décision à laquelle il s'est opposé.

C'est le genre de courrier que chaque maire redoute de recevoir. Au mois de janvier, Denis Szalkowski a été averti par la directrice académique des services de l'Éducation nationale dans l'Eure qu'une classe était sous la menace d'une fermeture dans sa commune, à la rentrée de septembre.

Saint-Eloi-de-Fourques, qui accueille les CP, CE1 et CE2, fait partie d'un regroupement scolaire d'environ 170 élèves avec Bosrobert (maternelles et grandes sections), Saint-Paul-de-Fourques (CM1 et CM2) et Malleville-sur-le-Bec, qui ne dispose pas d'école. « **On découvre alors que le projet est de déplacer les CP à Bosrobert. Pourtant, quand on regarde nos effectifs à Saint-Eloi, on s'aperçoit qu'ils ne baissent pas** », s'étonne Denis Szalkowski. Le jour même de cette nouvelle, une réunion est organisée au sein du Sivos (Syndicat intercommunal à vocation scolaire), présidé par Michel Auger, par ailleurs maire de Malleville-sur-le-Bec. « **Il nous a assuré la main sur le cœur qu'il n'était au courant de rien** », poursuit-il.

"La relation de confiance est cassée"

Le lendemain, Denis Szalkowski décroche son téléphone pour joindre Jean-Yves Mary, l'inspecteur de l'Éducation nationale dans la circonscription de Bernay. « **Il me confirme avoir rencontré la semaine précédente M.Auger pour lui parler d'une fermeture de classe, mais il me certifie qu'ils n'ont pas évoqué l'école où cette fermeture aurait lieu.** »

« **Le président du Sivos n'a pas la compétence pour échanger sur ce sujet, sans concertation avec les maires concernés, d'autant plus qu'il n'a pas d'école dans sa commune** », fulmine Denis Szalkowski. Et de fustiger « **une dérive autoritaire de Michel**

Auger. La relation de confiance est cassée, je ne peux pas fonctionner avec quelqu'un qui n'est pas transparent ».

L'élu de Saint-Eloi-de-Fourques affirme avoir saisi les services de l'État pour faire annuler la décision. Dans son argumentaire, il pointe « **les centaines de milliers d'euros investis** » pour l'agrandissement de l'école. « **L'État ne peut pas dépenser autant d'argent pour construire une classe supplémentaire et décider ensuite qu'on ne va plus s'en servir! Ce n'est pas rationnel.** » « **Nous avons une médiathèque et un terrain multi-sports auxquels on peut accéder depuis l'école, nous avons aussi un espace périscolaire, ajoute-t-il. Tous ces équipements ne sont pas à Bosrobert.** »

La commune de Saint-Eloi-de-Fourques serait-elle dans le viseur de l'Éducation nationale depuis la mobilisation très médiatique survenue en 2021 lorsque des parents d'élèves, soutenus par le maire, avaient bloqué l'établissement scolaire pour dénoncer des faits de violences en classe de CP-CE1 ? « **Peut-être y a-t-il un ressentiment, s'interroge Denis Szalkowski. Cela ressemble à un règlement de comptes et je ne pense pas qu'une institution doive se comporter comme ceci.** »

S'il reconnaît avoir été « **convoqué** » par l'inspecteur de la circonscription et avoir été « **averti** » qu'une suppression de classe était envisagée au sein du regroupement, Michel Auger assure qu'aucune décision n'a été prise en catimini. « **Je n'ai pas décidé de quoi que ce soit, je n'étais même pas destinataire du courrier annonçant la fermeture. C'était au Sivos de choisir quelle école était concernée et l'Éducation nationale aurait ensuite réparti les élèves** », dit-il.

Le problème des enfants scolarisés hors Sivos

Le président avait d'ailleurs prévu une réunion avec ses collègues maires pour en discuter, un rendez-vous annulé au dernier moment. Car une bonne nouvelle est arrivée : l'Éducation nationale a revu sa position et la fermeture n'a finalement pas eu lieu, ce dont Denis Szalkowski s'est réjoui publiquement sur les réseaux sociaux le 1er février après avoir reçu une lettre de la directrice académique, Françoise Moncada.

Alors que le couperet est passé tout près, le maire estime qu'il est urgent de mettre sur la table le dossier des enfants qui habitent Saint-Eloi, Saint-Paul, Bosrobert ou Malleville, mais qui sont scolarisés en dehors du Sivos. « **J'ai enfin obtenu les chiffres que j'attendais depuis deux ans, dit-il. Il y a 21 élèves dans ce cas, c'est énorme, c'est l'effectif d'une classe! Et sur ces 21, seulement deux font l'objet d'une dérogation en bonne et due forme avec une compensation financière. Les communes qui accueillent les 19 autres enfants sont hors la loi.** »

Autre piste de travail pour conforter les trois écoles du regroupement scolaire, « **un atout de proximité pour notre territoire** » : le sujet des 0-3 ans. « **Il faut réfléchir à l'offre**

que nous pouvons proposer aux parents sur la très petite enfance», suggère-t-il. Créer une maison d'assistantes maternelles pourrait être une réponse afin de combler un vrai manque. « L'idéal serait qu'une telle structure apparaisse à Bosrobert, pour être proche de l'école maternelle. Mettre à disposition des locaux pourrait être une possibilité. Il faut qu'on y pense collectivement. »

Le président du Sivos, Michel Auger, partage la même vision. Voilà au moins un point d'accord entre deux hommes aux relations tumultueuses.

Anthony Bonnet



Denis Szalkowski, ici dans une des trois classes que compte Saint-Eloi-de-Fourques.